

**a+** Mai 2013 **Le FNB démystifié** 



Ian Gascon Gestionnaire de portefeuille

info@idema.ca

## Diversifiez à bon prix

Avec des FNB, vous pouvez élaborer un portefeuille diversifié et à bon prix.

Le défi, c'est de le diversifier de manière optimale.

En gestion de portefeuille, il est risqué de mettre tous ses œufs dans le même panier. Toutefois, la diversification peut coûter cher si le nombre de transactions requises est élevé ou si le type d'actif est coûteux à négocier (comme les obligations). Heureusement, les fonds négociés en Bourse (FNB) permettent de diversifier un portefeuille à faible coût et dans des catégories d'actif autrefois réservées aux investisseurs fortunés.

Compte tenu de l'offre variée de FNB au Canada, il est désormais possible, avec un portefeuille de 5 à 10 FNB et selon la taille du compte, de diversifier un portefeuille à l'échelle mondiale pour des frais de gestion qui varient de 0,25 à 0,45 % par an, selon les FNB sélectionnés. En ce qui concerne les actions, vous pouvez acheter des actions canadiennes, américaines, de pays émergents et bien plus. Du côté des titres à revenus fixes, l'offre est tout aussi complète. Un portefeuille d'au moins 50 000 dollars vous permettra d'exécuter ces transactions pour moins de 10 dollars avec la plupart des courtiers à escomptes.

Lorsqu'on diversifie un portefeuille, le plus important est de faire en sorte qu'il ne soit pas trop exposé à un risque en particulier, que ce soit sur le plan du type d'actif ou sur ceux de la géographie, du secteur d'activité, de la cote de crédit... Plus un portefeuille est exposé à des sources de risques différents (non corrélés entre eux) qui ont le potentiel de générer un rendement positif à long terme, plus le rendement ajusté en fonction du risque à long terme devrait être élevé.

La diversification permet de réduire le risque ou la volatilité d'un portefeuille sans nécessairement réduire le rendement à long terme. En fait, une diversification appropriée combinée à un rééquilibrage systématique peut améliorer le rendement à long terme tout en réduisant le risque. Prenez l'exemple d'un portefeuille qui aurait été investi en 1973 dans 50 % d'actions canadiennes et 50 % d'obligations canadiennes. Sans rééquilibrage, ce portefeuille aurait généré un rendement annualisé de 8,7 % à la fin de 2010. Avec un rééquilibrage annuel (retour à 50/50), le rendement aurait été de 9,5 %, en dépit du fait que les actions ont obtenu un rendement de 9,8 % sur cette même

période. Un portefeuille 50/50 a produit presque tout le rendement des actions, avec une volatilité nettement inférieure. Il y a certainement un avantage à contrôler le risque d'un portefeuille si les frais de transactions ne sont pas trop élevés.

## LES FNB D'ALLOCATION D'ACTIF

Quelques FNB d'allocation d'actif proposent, à l'instar des fonds communs de placement équilibrés, un panier de FNB qui permettent une diversification intéressante. En théorie, l'achat d'un seul FNB d'allocation d'actif est attrayant. En pratique, ce n'est pas la meilleure solution pour tous. Premièrement, ces FNB utilisent généralement des FNB sous-jacents d'un seul fournisseur. Pourquoi un investisseur se limiterait-il à un seul fournisseur et ne profiterait-il pas de l'offre complète des FNB disponibles au Canada? Deuxièmement, ces FNB ne sont pas personnalisés selon votre profil d'investisseur et le choix n'est pas suffisamment diversifié pour accommoder tous les types d'investisseurs. Par exemple, simplement pour des raisons d'efficacité fiscale, on peut s'attendre à ce qu'un portefeuille de FNB détenu dans un compte REER soit très différent d'un portefeuille de FNB détenu dans un compte imposable.

Bref, les FNB permettent de diversifier un portefeuille à l'échelle mondiale à faible coût et dans plusieurs catégories d'actif. Il faut toutefois bien sélectionner les FNB en fonction de son profil d'investisseur et s'assurer de rééquilibrer son portefeuille régulièrement, mais pas trop souvent, afin de limiter les frais de transactions. •

-Lire le blogue de Ian Gascon sur les FNB sur **LesAffaires.com/blogues/Ian-Gascon** 





